

Rapport P-473 A/B de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 6 septembre 2022: «Pour mettre un terme à l'expérience estivale menée dans le quartier des Eaux-Vives».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 31 octobre 2023,  
dans le rapport P-473 A/B)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-473 au Conseil administratif le 31 octobre 2023.